Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1904)
Heft: 42

Artikel: Exposition Segantini
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-623606

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cette combinaison est en somme l'application du principe de la sécession en vigueur dans d'autres pays, à Paris, à Munich, à Vienne, — à cette différence près que chez nous, les divers groupes d'art pourront se manifester sous le même toit, sous le contrôle de l'Administration fédérale.

Cette mesure nous paraît parfaitement réalisable malgré quelques petites difficultés qui peuvent surgir à l'application, et dont l'expérience triomphera aisément. Elle nous paraît le seul moyen de mettre fin, d'une façon équitable, aux conflits si regrettables auxquels donne lieu périodiquement l'élection du jury des expositions nationales.

Pour la Section de Genève :

Le rapporteur, Maurice BAUD. *Le président,* L. DUNKI.

* * *

Lucerne, Janvier 1904.

Dans les dernières séances notre section s'est surtout occupée du musée historique et des beaux-arts projeté par notre société des amis des arts. Ce musée, un monument assez grand, serait placé sur le quai à côté de l'Hôtel National, si la société reçoit gratuitement, comme nous l'espérons, de la ville, le terrain nécessaire et si elle parvient à emprunter le demi million, que coûterait l'édifice. — La société fera prochainement la demande officielle à la ville.

Du 17 décembre au 3 janvier avait lieu notre exposition de Noël et le soir du 16 janvier les membres de la section se réuniront pour un petit dîner.

HANS EMMENEGGER.

* * *

Bâle, le 2 janvier 1904.

Vous recevrez ci-joint la liste des membres de notre section.

Nous n'avons pas de local spécial, mais les expéditions peuvent être adressées au président au local de la société des artistes à la Kunsthalle à Bâle.

Nous figurons aussi parmi les sections qui n'ont pas donné de réponses aux questions posées pour le jury.

Peu avant que le numéro de l'*Art suisse* parût, nous avons eu une séance de la Section de Bâle. Le terme était fixé si court (seulement 10 jours), qu'il était impossible d'avoir une réponse de nos membres.

Nous vous enverrons une réponse dans le courant du mois de janvier et nous vous prions dans un cas analogue de donner un mois aux sections. Je ne crois pas me tromper si je conclus de ce fait que si peu de réponses ont été envoyées au Comité.

B. MANGOLD, président.

Nous recevons précisément un journal dans lequel nous lisons les nominations faites par le Conseil Fédéral dans sa séance du 30 décembre 1903, pour remplacer les membres sortants à la Commission des Beaux-Arts, ce sont MM. WIELAND, HEER et ROSSI, en sorte qu'il est inutile que nous répondions à la demande de présentations faite au dernier numéro de l'*Art suisse*.

N. B. Il était impossible au Comité Central de laisser aux sections un délai plus long, à cause de la séance très prochaine de la Commission Fédérale des Beaux-Arts dans laquelle on devait discuter la requête des Peintres et Sculpteurs Suisses. L'organisation du prochain Salon Suisse est imminente et tout s'enchaîne dans notre organisation actuelle. Le Comité Central a du reste le droit d'exiger des sections une réponse dans un délai de 15 jours et le règlement les invite à répondre dans le plus bref délai possible. (Art. 40 et 41 du règlement.)

Nous serons malgré cela très contents d'avoir les réponses des sections en retard.

* * *

Paris, 19 janvier 1904.

Les membres de la Section de Paris, au nombre de 16, dans leur séance du 18 janvier au Café Voltaire, Place de l'Odéon, proposent la liste de présentation suivante pour le renouvellement de la Commission fédérale :

1. HODLER, peintre, Berne.
2. BALMER, peintre, Bâle.
3. VIBERT, James, sculpteur, Genève.
4. REYMOND, sculpteur, Paris.
5. BOUVIER, architecte, Neuchâtel.
6. BIELER, peintre, Valais.

1. Ils émettent le vœu que la Section de Paris soit représentée d'une façon continue par un de ses membres au sein de la dite Commission.

En effet notre collègue ALBISETTI, sorti il y a quelques années déjà, n'a pas été remplacé par un artiste du même centre d'art.

2. Ils proposent la création d'une exposition internationale d'art dans une des villes suisses : Bâle, Lucerne, Genève, etc., à date périodique, ou à défaut, l'adjonction de sections étrangères à quelques-unes de nos expositions nationales.

Peut-être, en retour, trouverions-nous plus souvent des sections suisses dans les expositions internationales.

3. Ils rappellent à nos collègues des Arts Décoratifs la prochaine exposition de Turin où il serait intéressant que notre pays fût représenté.

4. Ils soumettent à notre Comité Central la proposition de notre collègue REYMOND visant le dédoublement de notre Journal, c'est-à-dire, que, par exemple, pour nos collègues suisses allemands la traduction française, inutile, soit supprimée et remplacée par les avis de concours et expositions, suisses ou étrangers, et réciproquement pour les suisses français.

Si cette proposition est pratique, et notre Comité Central peut seul en connaître les difficultés d'application, nous gagnerions ainsi quelque place sans dépense de papier.

EXPOSITION SEGANTINI

La ville fédérale se distingue de plus en plus dans le domaine des beaux-arts. Après avoir ouvert les portes du Musée de peinture aux Artistes bernois et aux expositions Munger et Ihly, voici qu'elle ouvre, non plus au rez-de-chaussée, mais dans les salles mêmes du Musée, et sur le palier du grand escalier, une collection d'admirables toiles de Segantini.